

LORS DES "PORTES OUVERTES" J'AI POSÉ LA QUESTION AU PROMOTEUR À SAVOIR SI NOTRE RÉGION SERAIT DESSERVI EN GAZ NATUREL? LA RÉPONSE FUT "NON, CAR NOUS NE SOMMES PAS DISTRIBUTEUR. NOUS ENTREPOSERIONS LE GNL, LE TRANSFORMERIONS À CACOUNA POUR ENSUITE L'ACHEMINER PAR GAZODUC À ST-NICOLAS."

VOYANT QU'IL Y AVAIT LÀ MÉCONTENTEMENT POUR UNE PARTIE DE LA POPULATION, LE PROMOTEUR À RAJOUTÉ QUELQUES SEMAINES PLUS TARD, QUE "LORSQUE TOUTES NOS INSTALLATIONS SERONT EN PLACE, NOUS FERONS DES PRESSIONS POUR DEMANDER À GAZ MÉTRO DE DISTRIBUER LE GAZ NATUREL POUR NOTRE RÉGION"! VOYONS-DONC, "UNE FOIS INSTALLÉ" LE PROMOTEUR VA FAIRE DES PRESSIONS AUPRÈS D'UN COMPÉTITEUR? VOYONS-DONC!!!

GAZ MÉTRO EST LE SEUL DISTRIBUTEUR DE GAZ NATUREL AUTORISÉ AU QUÉBEC. IL SE TROUVE QU'IL EST UN CONCURRENT DIRECT AVEC LE CONSORTIUM QUI VEUT S'INSTALLER À CACOUNA, POURTANT, LES GENS D'AFFAIRES DE RDL NE CESSENT DE PROCLAMER À QUI VEUT BIEN L'ENTENDRE QUE L'ARRIVÉE D'UN PORT MÉTHANIER NOUS DONNERAIT ACCÈS AU GAZ NATUREL! MAIS OÙ ONT-ILS PRIS LEUR INFORMATION! C'EST INCROYABLE DE VOIR LA TANGENTE DE CES MESSIEURS D'AFFAIRES!!! UNE CENTRALE NUCLÉAIRE VOUDRAIT S'INSTALLER À CACOUNA ET CE SERAIT UN OUI SANS RETENUE, CELA CRÉERAIT DE L'EMPLOI.

JE NE SUIS PAS EN AFFAIRE, MAIS JE VAIS VOUS DIRE UNE AFFAIRE, SI J'ÉTAIS LE PATRON DE GAZ MÉTRO, JE DIRAIS OUBLIER ÇA, CE N'EST PAS ASSEZ PAYANT! IMAGINEZ-DONC LA VILLE DE LÉVIS QUI COMPTE 125,000 HABITANTS QUI SE SITUE À ENVIRON 20 KM DE DISTANCE DE LA TÊTE DU GAZODUC ET LE GAZ NATUREL N'Y EST MÊME PAS DISTRIBUÉ.

QU'EST-CE QUE CACOUNA À DE PLUS QUE LA VILLE DE LÉVIS?

ACCEPTER CE PROJET, C'EST FINALEMENT SERVIR D'ENTREPÔT ET SUBIR LES NOMBREUX INCONVÉNIENTS DE RECEVOIR UNE TELLE INDUSTRIE LOURDE. SERIONS-NOUS LES DINDONS DE LA FARCE?

RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATIONS

JE DEMANDE À LA COMMISSION QU'ELLE RECOMMANDE AU CONSEIL DES MINISTRES DU QUÉBEC QUE LE PROJET DE TERMINAL MÉTHANIER NE VOIT PAS LE JOUR À CACOUNA; PRÉCISANT QUE LE PROMOTEUR A MANQUÉ DE SÉRIEUX SUR PLUSIEURS ASPECTS DE SA PRÉSENTATION, AUSSI J'AI CONSTATÉ PLUSIEURS LACUNES MAJEURE DANS LEURS RÉPONSES.

JE DEMANDE ÉGALEMENT À LA COMMISSION QU'ELLE RECOMMANDE LE DROIT DE PRÉSÉANCE À LA SANTÉ ET À LA QUIÉTUDE DES CITOYENS DE CACOUNA QUI NE DÉSIRENT PAS COHABITER PRÈS DE CES INSTALLATIONS MÉTHANIÈRES. AU PIRE ALLER, CES TYPES D'INSTALLATIONS DEVRAIENT ÊTRE ÉRIGÉES LOIN DES HABITATIONS HUMAINES ET FAUNIQUES ETC...

MERCI DE M'AVOIR LU,
GILLES NADEAU